

## **INTERROGATION DE PHILOSOPHIE**

### **EPREUVE COMMUNE : ORAL**

**Jean-Pascal Anfray, Céline Denat, Laurent Jaffro,**

**Alice Le Goff, Géraldine Sfez, Christelle Veillard**

**Coefficient : 2**

**Durée de l'épreuve : 1 heure**

**Temps de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé au plus et 10 minutes de question**

**Types de sujets : une ou plusieurs notions, question**

**Modalités de tirage : tirage au sort d'un billet comprenant deux sujets au choix à lire à haute voix. Le ou la candidat/e indique le sujet choisi au début de sa prestation orale.**

**Ouvrages autorisés : dictionnaire de langue française. Aucun autre ouvrage.**

Comme les années précédentes, les sujets proposés au tirage ne portaient pas sur le domaine de l'épreuve écrite. Nous nous sommes efforcés de proposer des paires de sujet portant sur des domaines relativement distincts et respectant une norme d'équilibre (en associant des sujets pouvant être considérés comme techniques ou pointus avec des sujets plus immédiatement accessibles au regard de la formation reçue depuis le lycée).

Comme les années précédentes, le jury remarque une bonne maîtrise des règles du jeu formelles de l'épreuve. Cette année particulièrement, les candidats ont mis leur point d'honneur à faire un exposé de 20 minutes. En comparaison des années précédentes, il n'y a eu quasiment aucun exposé trop court ce qui est appréciable. Néanmoins il convient de rappeler que si un temps d'exposition de 10 minutes est l'indice d'un problème, le format de 20 minutes correspond au maximum de temps imparti. Certains candidats semblent se croire tenus de l'exploiter jusqu'à sa limite alors qu'un exposé un peu moins long de quelques minutes leur permettrait parfois de concentrer leurs qualités, de ne pas fragiliser le propos par l'étirement, la dilution, et surtout la répétition, et de s'investir davantage dans l'échange avec le jury. « Tenir » 20 minutes n'est donc pas un but en soi. Mais quand l'exposé est riche, varié, bien argumenté, le jury est cependant heureux de l'écouter jusqu'à la limite extrême...

De même il convient encore et toujours de rappeler le poids accordé par le jury à un investissement réel dans l'entretien qui suit l'exposé. Certes beaucoup de candidats ont compris que cet entretien était l'occasion de nuancer, de préciser ou d'approfondir leurs propos mais trop nombreux sont encore ceux qui n'y participent que de façon formelle ou qui semblent y voir l'occasion d'une joute rhétorique dont l'enjeu serait pour eux de camper sur leurs positions. Lorsque le jury mobilise une perspective différente de celle défendue par le candidat dans sa prestation, il s'agit pour ce dernier d'y voir l'occasion de la discuter de façon ouverte afin d'élargir, d'affiner voire de corriger sa propre problématique. Il n'est pas possible de se contenter de répondre, comme certains candidats (heureusement minoritaires) ont pu le faire, que le jury a le droit d'avoir un point de vue différent de celui défendu dans l'exposé mais que cela ne change rien à ce dernier. Il n'est pas possible non plus de justifier les thèses

avancées par la singularité du point de vue que l'on a sur l'existence (et que le jury pourrait dès lors ne pas être apte à bien saisir). En dépit des contraintes relatives au format de l'exercice, les candidats doivent envisager l'entretien comme l'occasion d'une discussion, dépourvue - autant que cela est possible - de rapports de forces. Ils doivent également s'efforcer de trouver un juste milieu entre l'excès d'humilité qui amène à appréhender toutes les objections éventuellement formulées par le jury comme dirimantes et son défaut qui amène à poser des thèses sans les argumenter puis à les marteler dans le cadre de l'entretien en répondant aux questions par des pirouettes rhétoriques.

Il convient aussi de rappeler l'impératif de cohérence que les candidats doivent toujours avoir en tête : cohérence interne à l'exposé mais aussi cohérence entre l'exposé et les réponses aux questions. D'une part, trop de candidats développent des propos auto-contradictaires dans le cadre des exposés (par exemple en juxtaposant des positions impliquant une certaine forme de relativisme et la référence à une conception forte de la vérité et de l'objectivité – dans le cadre d'un exposé visant à traiter de la question « peut-on avoir raison tout seul ? »). D'autre part, certains candidats répondent aux questions d'une façon qui contredit la thèse soutenue dans l'exposé sans paraître s'en rendre compte : l'incohérence, dans ce cas, peut être l'indice d'un traitement partiel voire tronqué du sujet et elle devrait amener le candidat à expliciter clairement la façon dont il convient d'élargir ou de corriger la problématique ou la définition des termes du sujet.

En ce qui concerne le choix des sujets, le jury note que les candidats ont tendance à préférer les sujets sous forme de question aux sujets sous forme de notion. Il invite néanmoins les candidats à avoir en tête qu'un sujet sous forme de question ne les dispense pas de l'effort de problématisation. Les candidats doivent aussi avoir en tête que les sujets sous forme de notion peuvent être parfois plus ouverts et plus propices à une problématisation active. Comme les années précédentes, le jury a pu constater que des sujets qui semblent sans doute classiques et immédiatement accessibles, comme (à titre d'exemple) « peut-on vivre sans l'art ? », « le sens moral est-il naturel ? », « Pourquoi philosopher ? », ont donné lieu à des prestations décevantes faute de problématisation suffisante et de travail de définition approfondie sur les termes du sujet. A l'inverse des sujets plus « pointus » comme « le secret », « la magie » ont été plus propices au développement d'un vrai questionnement.

Il ne s'agit pas ici d'inciter les candidats à choisir systématiquement les sujets notionnels mais de leur rappeler qu'un sujet-question ne délivre pas de façon immédiate une problématique : la problématisation relève toujours d'un travail de construction et de questionnement autour du sujet et de ses présupposés. De façon générale, il faut d'ailleurs souligner que le principal défaut des prestations tient à un travail de problématisation insuffisant. Problématiser, ce n'est pas réduire le sujet à une seule question mais ouvrir deux ou trois interrogations qu'appelle le sujet, esquisser leurs rapports, déstabiliser les premières évidences. La problématique peut être envisagée comme un « angle d'attaque » à partir duquel on peut dégager deux à trois hypothèses de lecture du sujet que l'on va mettre à l'épreuve au fil de l'exposé.

De façon connexe, le jury tient à insister sur la nécessité pour les candidats de mettre à distance toutes les pseudo-évidences. L'an passé, nous avons souligné que les candidats semblent considérer comme une évidence la nécessité de « sauver » le libre-arbitre et le caractère intenable de toute philosophie déterministe. Cette année, le jury a parfois été frappé par la manière dont les candidats semblent considérer comme évidente la nécessité de

déconstruire de façon radicale la notion de « nature » et notamment de « nature humaine » au profit d'un constructivisme peu réfléchi, peu étayé, peu argumenté. Les sujets mettant en jeu le partage entre nature et culture, entre inné et acquis, ou encore entre normal et pathologique sont certes des sujets complexes à appréhender et traiter pour les candidats : raison de plus pour faire preuve de nuance et pour éviter toute posture binaire dans l'analyse des termes du sujet. La supériorité de l'art sur toute autre forme d'activité fait également partie des pseudo-évidences non questionnées par les candidats. Par exemple, en réponse à la question « qu'est-ce que le travail ? », une candidate soucieuse de dépasser la dichotomie du travail et de l'œuvre, a fini par soutenir que la création artistique correspond au travail « par excellence » - en ce qu'elle seule permet de s'affranchir des contraintes extérieures et d'affirmer la liberté humaine – mais sans parvenir ensuite à mettre à distance les présupposés et les implications d'une telle position ainsi que l'idéalisme qui la sous-tend. La capacité à développer une réflexion distanciée, à interroger toute forme d'évidence reste un élément discriminant dans le cadre de ce type d'épreuve.

L'analyse du sujet doit aussi amener le candidat à faire varier les sens du sujet. Sur ce point il est parfois problématique de voir certains candidats privilégier exclusivement le sens figuré d'une question (« Comment voyager dans le temps ? ») sans prendre en considération son sens littéral. Un autre écueil fréquent tient à une conception trop étroite et restrictive du sujet. Une question comme « qu'est-ce que juger ? » a ainsi été prise quasi-exclusivement au sens judiciaire alors qu'il aurait fallu ouvrir le traitement à la diversité sémantique de « juger ». Pour certains sujets notionnels, une typologie s'avèrerait judicieuse et permettrait précisément de ne pas prendre le sujet de manière trop univoque. C'est le cas d'un sujet comme « l'oubli » ou d'un sujet portant sur les pulsions. Trop souvent des distinctions conceptuelles, qui là aussi permettraient de mieux cerner le sujet, ne sont pas faites : un sujet comme « faire apprendre » appellait par exemple à distinguer le fait d'enseigner et de « faire apprendre ». A cet égard, un travail d'analyse effectué à partir d'exemples (exemples d'usages linguistiques variés du terme ou de la formule en jeu, mais aussi exemples concrets de cas où cette formule est effectivement utilisée) permettrait d'éviter, soit la fermeture excessive du traitement du sujet, soit son caractère excessivement abstrait : les questions philosophiques ne sont certes pas par nature des questions détachées de toute réalité, comme on pourrait le croire à l'audition de certains exposés.

De façon récurrente, le jury a aussi pu noter les difficultés spécifiques que les candidats semblent éprouver dès lors qu'ils abordent des notions comme celle de l'identité subjective (par exemple le traitement des questions « peut-on douter de soi ? », « Faut-il être logique avec soi-même ? » ou encore « qu'est-ce qu'une personne ? » a fait apparaître la difficulté à distinguer des niveaux et des formes de l'identité du soi : l'identité individuelle, l'identité d'une personne ou d'un sujet) ou des sujets mettant en jeu la question du temps (« L'instant », « l'éternité »).

Dans ce cas précis, le déficit en termes de définition des notions clés a pu paraître lié à l'absence de familiarité avec des références « classiques » en philosophie. On ne le dira jamais assez : le jury n'a pas d'attentes spécifiques en termes de référence et les candidats ne seront jamais sanctionnés pour avoir omis de citer tel ou tel auteur précis, tel ou tel texte. Néanmoins, il reste difficile d'aborder certains sujets sans un minimum de ressources philosophiques. Le jury est très ouvert à la mobilisation de références relevant de la culture littéraire, historique, cinématographique des candidats : lorsque celles-ci s'inscrivent dans le

cadre d'une argumentation philosophique et qu'elles contribuent à l'étayer ou à l'illustrer, elles contribuent à valoriser une prestation orale, à lui donner de la chair. Si de telles références viennent utilement compléter des références philosophiques, elles ne peuvent cependant s'y substituer et en pallier le relatif déficit. Pour reprendre un exemple précédemment cité, l'absence de réelle maîtrise de références philosophiques « classiques » dès lors qu'il s'agit de traiter un sujet comme « l'instant » ou « l'éternité » constitue un handicap. De ce point de vue, et si le jury se félicite de voir certains candidats maîtriser des travaux philosophiques contemporains (Arendt, Deleuze, Foucault, Sartre), il a pu être amené bien souvent à regretter l'absence manifeste de réelle fréquentation d'auteurs et de traditions plus classiques. Les candidats se réfèrent certes fréquemment aux stoïciens, aux épicuriens, à Pascal, Descartes, Rousseau mais de façon parfois si lointaine, si générale voire dans certains cas caricaturale ou fallacieuse qu'on peut se demander s'ils ont directement lu les principaux textes de ces corpus ou auteurs (Pascal est ainsi présenté parfois comme un philosophe de l'absurde, le stoïcisme est réduit à une morale du renoncement et de la résignation etc.). Le jury conseille donc aux candidats de veiller, lorsqu'ils travaillent sur des thèmes ou notions en vue de l'oral, à maintenir un réel équilibre entre histoire de la philosophie et philosophie contemporaine.

Sans recours à des textes et arguments philosophiques, les exposés tendent à se borner à l'exploration sémantique de la notion ou à des renversements rhétoriques purement mécaniques. C'est également le cas, encore une fois, quand les candidats omettent de mobiliser des exemples sur des sujets qui les appellent fortement (par exemple « L'invention technique ») ou les invoquent sans faire l'effort de les analyser de façon sommaire ou discutable (les exemples historiques s'ils ont pu être finement mobilisés dans certains exposés, donnent aussi parfois lieu à des raccourcis, ou des propos maladroits quand ils sont simplement mentionnés de façon rapide). Les exemples inspirés par l'actualité récente ne sont pas proscrits mais doivent être envisagés de façon prudente et circonspecte.

Aux yeux du jury, les meilleures prestations sont celles qui témoignent non seulement d'une vraie capacité à interroger le sujet sous une diversité d'angles, en interrogeant les termes mêmes du sujet de façon systématique (par exemple la question « comment fonder la propriété ? » impliquait aussi de s'interroger sur les motifs de cette quête de fondement), à identifier un angle d'attaque dont découlent deux à trois hypothèses de lecture du sujet qu'il s'agit de mettre à l'épreuve, à appuyer le travail de définition des notions, mené tout au long de l'exposé, sur des références philosophiques à la fois pertinentes et précises ; mais encore celles qui parviennent à donner une véritable chair au sujet, à l'aide d'exemples que le candidat est capable de creuser et d'approfondir dans l'exposé ou dans l'entretien qui le suit. Le travail sur les exemples est indispensable dès lors qu'il s'agit, et c'est tout l'enjeu de cette épreuve, de mettre en relief l'ampleur problématique d'un sujet.

### **Commission 1**

A quoi la valeur d'un homme se mesure-t-elle ?

Comment croire au progrès ?

Comment fonder la propriété ?

Comment penser le mouvement ?

Connaître autrui

Corps et esprit

Dressage et éducation  
Evolution et progrès  
Faut-il être positif ?  
Faut-il être logique avec soi-même ?  
Foi et raison  
L'art de la discussion  
L'autorité  
L'espèce humaine  
L'éternité  
L'indécence  
L'instant  
La bienséance  
La grossièreté  
La loi et les mœurs  
La loi et l'ordre  
La magie  
La nature artiste  
La nostalgie  
La nudité  
La puissance du langage  
La rationalité des émotions  
La représentation  
La sincérité  
La transparence  
La valeur d'une œuvre  
La franchise est-elle une vertu ?  
La religion peut-elle être civile ?  
La santé est-elle un droit ou un devoir ?  
L'art peut-il être populaire ?  
L'art peut-il être brut ?  
Le beau et le joli  
Le luxe  
Le pardon et l'oubli  
Le réel et l'idéal  
Le secret  
Le virtuel  
Le volontaire et l'involontaire  
Les limites de l'imaginaire

Le sens moral est-il naturel ?  
Nécessité et liberté  
Peut-on douter de soi ?  
Peut-on vivre sans l'art ?  
Peut-on avoir raison tout seul ?  
Puis-je être heureux dans un monde chaotique ?  
Pourquoi philosopher ?  
Pourquoi respecter les anciens ?  
Pourquoi des religions ?  
Qu'est-ce qu'une convention ?  
Qu'est-ce qu'un « être dégénéré » ?

Qu'est-ce qu'une personne ?  
Qu'est-ce que le travail ?  
Qu'est-ce que s'orienter ?  
Y a-t-il une intelligence du corps ?

## **Commission 2**

A quoi bon les regrets ?  
A quoi bon les romans ?  
Autrui me connaît-il mieux que moi-même ?  
Concept et image  
Existe-t-il des devoirs envers soi-même ?  
Faut-il rester naturel ?  
Faut-il se poser des questions métaphysiques ?  
Hésiter  
Ici et maintenant  
L'artiste et l'artisan  
L'asile de l'ignorance  
L'expérience métaphysique  
L'identité  
L'impartialité  
La contradiction  
La curiosité  
La loi et la règle  
La nécessité de l'oubli  
La perspective  
La politesse  
La sociabilité  
La sympathie  
La tolérance  
La réalité du rêve  
La réalité virtuelle  
La valeur de l'exemple  
La foi est-elle irrationnelle ?  
La morale peut-elle être naturelle ?  
La neige est-elle blanche ?  
La volonté générale est-elle la volonté de tous ?  
Le goût est-il affaire d'éducation ?  
Le destin  
Le dessin et la couleur  
Le luxe  
Le non-sens  
Le sublime  
Le trompe-l'œil  
Les arts admettent-ils une hiérarchie ?  
Les vivants et les morts  
Mythe et vérité  
Où est mon esprit ?  
Peut-on vouloir le mal ?  
Percevoir et concevoir  
Principe et fondement

Philosophie et système  
Pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien ?  
Que peut-on voir ?  
Quelle réalité peut-on accorder au temps ?  
Qu'est-ce qu'être généreux ?  
Qu'est-ce qu'être rationnel ?  
Qu'est-ce qu'un mythe ?  
Qu'est-ce qu'un monstre ?  
Que perdrait la pensée en perdant l'écriture ?  
Que voit-on dans un miroir ?  
Qui suis-je ?  
Se convertir  
Tout ce qui existe a-t-il un prix ?  
Tous les plaisirs se valent-ils ?  
Vérité et fiction  
Y a-t-il un bon usage des passions ?

### **Commission 3**

A-t-on intérêt à tout savoir ?  
A-t-on le droit de s'évader ?  
Comment s'entendre ?  
Comment se mettre à la place d'autrui ?  
Comment voyager dans le temps ?  
Faire apprendre  
Faire table rase  
Faut-il contrôler les mœurs ?  
Faut-il défendre ses convictions  
Faut-il faire de nécessité vertu ?  
Faut-il rechercher l'harmonie ?  
Faut-il rester impartial ?  
Faut-il se contenter de peu ?  
L'aliénation  
L'amour-propre  
L'animalité  
L'art doit-il divertir ?  
L'artiste de soi-même  
L'humour et l'ironie  
L'illusion  
L'invention technique  
L'oubli  
La conscience universelle  
La désobéissance  
La fin justifie-t-elle les moyens ?  
La jalousie  
La méfiance  
La raison d'être  
La répétition

La responsabilité  
Le besoin de sens  
Le confort intellectuel  
Le désordre  
Le don  
Le méchant peut-il être heureux ?  
Le pouvoir des images  
Le public et le privé  
Le vertige  
Les raisons d'espérer  
Peut-on dialoguer avec un ordinateur ?  
Peut-on ne pas savoir ce que l'on veut ?  
Peut-on parler de ce qui n'existe pas ?  
Peut-on se mentir à soi-même ?  
Peut-on sortir de la subjectivité ?  
Pourquoi des rites ?  
Pourquoi faut-il être poli ?  
Pourquoi le sport ?  
Pourquoi se soucier du futur ?  
Pourrions-nous comprendre une pensée non humaine ?  
Punir ou soigner ?  
Qu'est-ce qu'être barbare ?  
Qu'est-ce qu'être témoin ?  
Qu'est-ce qu'une croyance ?  
Qu'est-ce qu'une machine ?  
Qu'est-ce que jouer ?  
Qu'est-ce que juger ?  
Qu'est-ce qui fait mon identité ?  
Sommes-nous les jouets de nos pulsions ?  
Toute vérité est-elle bonne à dire ?  
Y a-t-il un langage de la musique ?